



ASSOCIATION SÉJOUR PLEIN AIR
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : La Rose des Vents – route de port Kennet – 44420 PIRIAC

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

en date du 28 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept et le samedi vingt-huit janvier de neuf heures à treize heures, les membres du Conseil d'Administration de l'Association se sont réunis à la Chapelle sur Erdre, sur convocation de Monsieur le Président du Conseil d'Administration, conformément à la délégation statuée lors du conseil d'administration du 07 avril 2013.

Sont présents ou représentés : Pierrick JAOUEN, Denis MOINET, Gaëlle MALÉCOT (représentée par Denis MOINET), Isabelle PÉROCHON, Michel HUCHET, Julien QUENOUILLE, Nelly RABOSSEAU et Annie PANNETIER.

Le Conseil réunissant plus de la moitié de ses membres, peut valablement délibérer.

Eddy POUPPEVILLE, le directeur du centre, en congé maladie est représenté par Anne Cécile HUET et Pierre MULLER qui assistent à la séance.

Monsieur Pierrick JAOUEN, président, préside le Conseil d'Administration, conformément à la décision du conseil d'administration du 07 avril 2013.

Madame Isabelle PÉROCHON remplit les fonctions de secrétaire.

Monsieur Le Président ouvre la séance du Conseil d'Administration.

Figurent à l'ordre du jour les points suivants :

- Gestion du centre en l'absence d'Eddy
- Votes de budget de fonctionnement
- Préparation de l'AG du 11 février

Résumé du compte rendu du conseil d'administration :

- **Gestion du centre en l'absence d'Eddy**

Une organisation est présentée par l'équipe des salariés. (voir p. 3)

- **Votes de budget de fonctionnement**

Des dépenses à faire sont validées (voir p. 4)

- **Préparation de l'AG du 11 février**

L'ordre du jour est défini : présentation de la situation, recherche des solutions, vote de confiance.
(voir p.4)

• Gestion du centre en l'absence d'Eddy

Normalement, Michel se rend au centre tous les jeudis. En ce moment, il y va deux fois par semaines car il faut avancer certains dossiers très rapidement.

Le trésorier (Michel) met en garde et soulève un problème de gestion par les directeurs de camps et colos, sur la rentabilité, (parfois déficitaire), et sur la très mauvaise tenue des comptes, qui en cas de contrôle fiscal, pourrait nous valoir de très gros problèmes. Il va mettre en place une procédure pour palier le manque de temps et de formation sur ce point précis de tenue de comptes.

L'équipe présente un point sur le travail fait et à faire. (cf documents joints)

Ce bilan est le résultat d'une discussion et d'un travail d'équipe. Un retour sur l'activité a été fait sur un tableau. Tout d'abord, les animateurs terrain y ont été placés, puis les weekends d'astreintes avec les repos qui en découlent et en dernier les congés.

L'annonce d'une inspection académique pour le 9 février 2017 (initialement prévue pour le 31 janvier), survenue juste avant les fêtes de fin d'année, a bousculé l'organisation des tâches à accomplir et provoqué le retour anticipé de congés pour Anne Cécile et Anthony (le 9 janvier au lieu du 23).

Pour l'efficacité dans le travail et le bien-être de tous, l'équipe aimerait détacher un salarié actuel pour qu'il puisse gérer tout ce qui est administratif et être aussi un joker en cas d'urgence. Pour cela il faudrait embaucher un animateur BAFD à partir de mi-mars.

Aurélien peut être pris en contrat aidé avec une participation de 570 euros mensuelle mais la durée n'est pas encore connue. Son embauche est nécessaire dès maintenant.

L'impact financier de l'absence d'Eddy :

Les indemnités de la sécurité sociale s'élèvent à la hauteur de 70 % de son salaire. Les 30 % restent à la charge de l'ASPA ce qui lui coûte 1000 euros.

Après 90 jours d'arrêt, c'est la prévoyance qui prend en charge la totalité du salaire.

Validation de l'embauche d'Aurélien De La Palma

8 POUR 0 ABSTENTION 0 CONTRE

Validation de l'embauche d'un animateur BAFD en remplacement maladie (CDD)

8 POUR 0 ABSTENTION 0 CONTRE

Un profil de poste va être écrit afin de le recruter.

Un transfert de compétences va être officialisé et une prime va être dégagée le temps de l'absence.

Colo février :

Elle a été annulée parce que pas rentable avec 5 inscrits.

Pour les camps extérieurs le seuil de rentabilité est à 10 enfants.

Le personnel technique :

A partir du 15 mars seront nécessaire une aide de cuisine et deux aides de personnes au ménage en plus de Brandon. Avec des contrats avenir cela passe sans problème dans le budget. L'été il y aura besoin d'un renfort en cuisine (commis de cuisine) et au ménage. Bruno va avoir une amplitude de temps pour l'économat plus importante qu'avant.

• **Votes de budget de fonctionnement**

Infirmierie :

A la demande de l'équipe la réfection de l'infirmierie est prioritaire. La peinture (1000 euros de fournitures) va être faite par Serge dès lundi.

OPUS 15 :

Validation pour la location d'un barnum pour 10 jours (2 500 euros)

8 POUR 0 ABSTENTION 0 CONTRE

Cette location est nécessaire pour accueillir OPUS 15. C'est un barnum aux normes de sécurité nécessaires, avec un plancher, pouvant accueillir plus de 100 personnes.

Véhicule utilitaire avec attelage :

Il est nécessaire pour effectuer les achats alimentaires de Bruno et pour aller à la déchetterie une fois par semaine.

Validation de l'achat d'un véhicule utilitaire avec attelage pour un budget de 3000 euros

8 POUR 0 ABSTENTION 0 CONTRE

Le restaurant :

Il est trop petit pour une classe de mer et pour les colos. Pour la classe de mer une solution va se trouver au niveau de l'organisation des repas et pour l'été il y aura un barnum comme l'été dernier près du restaurant.

• **Préparation de l'AG du 11 février**

Pourquoi faire cette AG ?

Parce qu'il y a beaucoup de choses qui bougent, des mutations à organiser dont tout le monde n'est pas au courant. Chacun doit en sortir avec un même niveau d'information.

Il y a une urgence à gérer avec des solutions à envisager.

En avril les décisions doivent être prises.

De 10 heures à 11 heures il va y avoir un temps d'échanges où les événements depuis août 2016 seront mis à plat. L'animateur de cet échange pourrait être Matthieu Rouault.

De 11 heures à 13 heures ce sera l'AG.

Celle du 11 février va donner un plan de travail sur deux mois et tout sera voté à celle du 9 avril.

Ordre du jour :

- Présentation de l'activité en cours et à venir (présentée par l'équipe des salariés)
- Analyse de la situation financière et de la pérennité de l'association (présentée par Michel)
- Solutions possibles : Présentation et partage des idées et solutions de tous les membres de l'association
- Vote de confiance aux membres du CA pour avoir le quitus de décision sur les deux points suivants :
 - Le choix des activités
 - La rentabilité et l'utilisation des bâtiments
- Appel aux candidatures au CA

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour ayant été discutés, la séance est levée.

Prochain conseil d'administration le 18 février 2017. à 10h00 à Piriac.

Signature du Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script.

Signature de la secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be a cursive name followed by a surname.